

ser de traces ; d'autres ont dû changer de nom et d'armes, selon ce qui se pratiquait si fréquemment à ces époques ; enfin la forme des hommages assez nombreux, qui se retrouvent aux Archives de l'Empire ou dont la mention est faite par nos historiens, ne permet pas de distinguer avec une complète certitude les barons et seigneurs hauts-justiciers des seigneurs ordinaires.

Ces difficultés d'interprétation ne me paraissent cependant pas insurmontables. Il y a une formule d'hommage qui, selon toutes les probabilités, indique les seigneurs de premier ordre, c'est l'hommage pour le *château et appartenances* de.....

Cette formule, assez rare dans le recueil des hommages, n'est appliquée, en effet, qu'aux plus grandes maisons du Forez, et particulièrement à celles dont nous connaissons les blasons parmi ceux de la voûte. Il faut croire que, dans le langage du temps, de même que le mot *palatium*, *palais*, désignait une habitation royale, le mot *castrum*, *château*, si peu fréquent dans les titres du xiii^e siècle, n'était donné qu'à l'établissement des plus hauts seigneurs féodaux. A la différence des temps modernes où le terme de *château* a reçu une tout autre signification, le *castrum* du moyen âge semble perpétuer les traditions de la domination romaine.

Cette conjecture prend à peu près le caractère d'une certitude, si l'on parcourt avec attention la liste des hommages que nous possédons sur les xiii^e et xiv^e siècles. Cette liste, quoique bien incomplète, paraît cependant suffisante pour éclaircir ce point de notre histoire féodale. Outre les hommages que nous a transmis La Mure, dans le cours de son Histoire du Forez, et ceux que Gaignières a recueillis dans le manuscrit n° 643 de sa collection à la Bibliothèque impériale, les Archives de l'Empire en pos-